

# IRSN

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



Mieux comprendre les enjeux de l'utilisation du nucléaire  
avec l'exposition :  
« Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle »



#### Contacts presse

IRSN : Pascale Portes – [pascale.portes@irsn.fr](mailto:pascale.portes@irsn.fr) – 01.58.35.95.93  
ASN : Evangelia Petit – [evangelia.petit@asn.fr](mailto:evangelia.petit@asn.fr) – 01.40.19.86.61

## Sommaire

- Communiqué de presse
- Les sept thèmes de l'exposition
- Autour de l'exposition
- L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)
- L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

**IRSN**INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

## Communiqué de presse

Le 24 novembre 2010

### Mieux comprendre les enjeux de l'utilisation du nucléaire avec l'exposition :

#### « Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle »

Du 22 novembre au 17 décembre 2010

CCSSTI La Rotonde

L'exposition sera ouverte aux groupes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Elle sera ouverte au grand public les mercredis, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 •

Fermée les samedis et dimanches

Inscription aux visites guidées pour les groupes • Tél. : 04 77 42 02 78

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) présentent « *Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle* », une exposition itinérante destinée au grand public. L'objectif de cette exposition est de permettre aux visiteurs de tous âges de s'informer sur les enjeux et les évolutions de l'utilisation du nucléaire et, plus généralement, des rayonnements ionisants en France.

En 7 modules, l'exposition permet d'illustrer diverses utilisations du nucléaire dans notre quotidien et présente les moyens mis en œuvre pour mieux connaître et mieux contrôler les risques associés.

- La radioactivité, qu'est-ce que c'est ?
- Les réacteurs nucléaires
- L'accident de Tchernobyl
- Cycle du combustible, transport et déchets radioactifs
- Radioactivité et santé
- Et si... un accident survenait ?

Radioactivité et environnement

L'exposition itinérante « *Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle* » a pour vocation l'information du citoyen ; elle s'adresse aussi bien aux élèves (collégiens et lycéens) qu'au grand public. La scénographie, la muséographie et le graphisme ont été choisis pour être attrayants et éducatifs.

Des maquettes interactives, des films, des panneaux (vitrines, illustrations...), des jeux informatiques, complétés par les explications des intervenants de l'IRSN et de l'ASN, répondent aux interrogations des visiteurs de manière ludique et pédagogique.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site Internet de l'exposition : <http://expo.irsn.org/expo>

#### Contacts presse

IRSN : Pascale Portes – [pascale.portes@irsn.fr](mailto:pascale.portes@irsn.fr) – 01.58.35.70 33

ASN : Evangelia Petit – [evangelia.petit@asn.fr](mailto:evangelia.petit@asn.fr) – 01.40.19.86.61

## Les sept thèmes de l'exposition



### **Thème 1 - La radioactivité : qu'est ce que c'est ?**

Qu'est-ce que la radioactivité ? Comment est-elle mesurée ? Comment s'en protéger ? Où et comment est-on exposé à la radioactivité naturelle ? Quels sont les rayonnements ionisants ?

### **Thème 2 - Les réacteurs nucléaires**

Quelles sont les dispositions prises pour la sûreté des réacteurs nucléaires, de leur conception à leur démantèlement, en passant par leur exploitation ?



### **Thème 3 - L'accident de Tchernobyl**

Que s'est-il passé à la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, en avril 1986 ? Quelles ont été et seront encore les conséquences de cet accident sur l'environnement et l'homme ?

### **Thème 4 - Le cycle du combustible, les transports et les déchets radioactifs**

Quels sont les risques qu'impliquent la fabrication du combustible nucléaire, la gestion du combustible " usé " et son retraitement ? Quelles sont les dispositions prises pour la sûreté du stockage des déchets radioactifs ainsi que pour celle des transports de matières radioactives ?



### **Thème 5 - Radioactivité et santé**

Quels sont les effets de la radioactivité naturelle et artificielle sur l'homme ? Les installations nucléaires en fonctionnement normal présentent-elles des risques pour la santé des populations ? Qu'en est-il en cas d'accident ?

### **Thème 6 - Et si... un accident survenait**

Comment la France est-elle préparée à faire face à un accident nucléaire ? Quelles sont les dispositions prévues au niveau international ? Qu'est ce qu'un " exercice de crise ? »



### **Thème 7 - Radioactivité artificielle et environnement**

Quelle est l'influence des rejets radioactifs industriels sur les écosystèmes marins et terrestres, sur la faune, la flore et les produits alimentaires ? Que sait-on de leur évolution à long terme ? Comment est apprécié l'impact radiologique des installations nucléaires ?

## **Autour de l'exposition**

*Cette exposition sera complétée de rencontres, ouvertes et accessibles au grand public.*

**Mardi 30 novembre à 18 h**

*En partenariat avec la SFEN groupe Rhône/Ain/Loire*

*Au musée de la mine de Saint Etienne*

**Débat Science et Société**

**« Les transitions énergétiques : quels impacts économiques et sociaux ? »**

**Débat organisé par La Rotonde**

En présence de Philippe Peyre, directeur du Site Couriot / Musée de la mine

Francis Sorin, directeur du Pôle Information de la Sfen (Société française de l'énergie nucléaire)

Christian Brodagh, directeur de recherche à l'EMSE et président de l'association Agora 21

Geneviève Baumont, experte au collège d'experts de l'IRSN pour la gestion sociétale des risques

**Jeudi 9 décembre à 18 h**

*À l'École des mines, site Manufrance, Amphi 022*

**Table ronde**

**« Déchets, démantèlement, déconstruction »**

Table ronde organisée par l'ISTP et le club des Jeunes sociétaires Sfen.

En présence de Christian Montané, ancien directeur de la centrale de Creys-Malville.

Michel Dutzer, Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

Marie-Thérèse Pascal, Ciden (Centre d'ingénierie déconstruction et environnement).

Pierre Schmitt, Ingénieur retraité EDF, expert de l'AIEA à Tchernobyl.

Robert Rivoire, Division de Lyon de l'ASN.

**Jeudi 16 décembre à 18 h**

*À l'École des mines, Amphi F1*

**Conférence**

**« Nucléaire, énergie du futur ? »**

Conférence organisée par Jean-Pierre Lowys, professeur émérite de l'École des mines

Par Jean-Marc Ané, chargé de mission communication scientifique au CEA / IRFM

(Institut de recherche sur la fusion magnétique)

Entrée gratuite

Afin d'organiser le mieux possible les visites de l'exposition

la réservation pour les groupes scolaires est obligatoire.

Merci de prendre contact avec La Rotonde : Christine Fayolle : 04.77.42.02.78 (fayolle@emse.fr).

### **Les animateurs**

Pour mieux répondre aux questions des visiteurs ou pour apporter des éléments de précision, deux animateurs, tous ingénieurs à l'IRSN, sont présents en permanence sur l'exposition.

En toute objectivité, ils apportent les éléments de compréhension nécessaires au nucléaire.

### **L'inauguration**

L'inauguration de l'exposition se déroulera le mercredi 24 novembre, à 18 heures, à la rotonde en présence de Philippe Jamet, directeur de l'École des mines de Saint Etienne, Cyril Faure Directeur de l'ISTP, de Marie Pierre Bigot, Directrice de la communication de l'IRSN et de Sylvain Pelleteret, Adjoint au chef de division de Lyon de l'ASN.

L'inauguration se prolongera au cinéma le France à 20h45 par la projection du film « Nucléaire en alerte » en présence de son réalisateur Thomas Johnson.



INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

## **L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)**

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques.

Il concourt ainsi aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire, de protection de la santé et de l'environnement relative aux des rayonnements ionisants.

Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en gardant son indépendance de jugement. Il contribue à l'information du public. Ses domaines d'intervention couvrent :

- **La sûreté des installations nucléaires, y compris celles intéressant la défense.**
- **La sûreté des transports de matières radioactives et fissiles.**
- **La protection de l'homme et de l'environnement contre les rayonnements ionisants.**
- **La protection et le contrôle des matières nucléaires et des produits susceptibles de concourir à la fabrication d'armes.**
- **La protection des installations et des transports contre les actions de malveillance.**

Les activités de recherche, réalisées également dans le cadre de programmes internationaux, permettent à l'IRSN de maintenir et de développer son expertise, et d'asseoir sa stature internationale de spécialiste des risques.

L'IRSN compte près de 1 700 salariés parmi lesquels de nombreux spécialistes, ingénieurs, chercheurs, médecins, agronomes, vétérinaires et techniciens.

L'IRSN est implanté sur 11 sites à travers la France et les DOM-TOM : Fontenay-aux-Roses (siège social), Agen, Cadarache, Cherbourg-Octeville, La Seyne-sur-Mer, Le Vésinet, Mahina-Tahiti, Orsay, Pierrelatte, Saclay et Villeneuve-lès-Avignon Les Angles.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site Internet suivant: <http://www.irsn.fr>



## L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

L'ASN, Autorité administrative indépendante, assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens.

Son ambition est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, impartial, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

L'ASN a pour missions principales :

- **La réglementation** : contribuer à l'élaboration de la réglementation, émettre des avis au Gouvernement sur les projets de décrets et d'arrêtés ministériels, prendre des décisions réglementaires à caractère technique.
- **Le contrôle** : vérifier le respect des règles et des prescriptions auxquelles sont soumises l'ensemble des activités et installations nucléaires civiles sur le territoire français.
- **L'information du public** : fournir au public, y compris en cas de situation d'urgence, une information rédigée de façon aussi simple et complète que possible, et qui soit accessible au plus grand nombre ; rendre compte, de façon spontanée et régulière, de son activité et de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France.
- **Les situations d'urgence** : assister le Gouvernement, recommander les actions de protection de la population.

L'ASN contrôle des centrales nucléaires, installations et activités médicales, centres de gestion des déchets radioactifs, convois de combustibles nucléaires, colis de matières radioactives, laboratoires de recherche, activités industrielles,...

L'ASN compte près de 450 agents dont 75 % de cadres aux compétences diversifiées : ingénieurs, pharmaciens, médecins, juristes, personnels administratifs.

L'ASN est constituée de services centraux et de 11 divisions territoriales situées à Bordeaux, Caen, Châlons-en-Champagne, Dijon, Douai, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Paris et Strasbourg. Cette organisation permet à l'ASN d'exercer ses missions de contrôle sur l'ensemble du territoire national et dans les collectivités territoriales d'outre-mer.

Pour plus d'informations, cliquez sur [www.asn.fr](http://www.asn.fr)